

2. Le français scientifique et technique : (la démarche « SGAV »)

En voulant cibler un nouveau public étranger susceptible d'employer la langue française et d'en avoir recours particulièrement dans les domaines techniques et scientifiques, il y a eu l'apparition de la dénomination FST vers 1960. Retenons aussi que le français scientifique et technique était utilisé aussi pour désigner les domaines scientifiques et techniques. Elle concerne les variétés de langue et de publics spécifiques tout en voulant mettre en place une méthodologie particulière. Avant de présenter la méthodologie appliquée nous décrivons le public ciblé.

Public :

Le public initial dans le français scientifique/technique se compose **d'adultes ayant préalablement reçu une formation scientifique** dans leur langue, donc, des experts dans leur domaine de spécialité. Ce qui se traduit par le fait que « *le français scientifique et technique intervient pour permettre aux étudiants étrangers de disposer d'un vocabulaire précis pour se documenter ou faire connaître leurs travaux* ». (Peytard, Moirand, 1992 : 123)

• La méthodologie suivie :

Au début, la prise en charge de ce public et de l'enseignement d'une langue scientifique et technique a été marquée par la méthodologie SGAV (Structuro-globale audiovisuelle) de la première génération.

En s'inspirant des principes du dictionnaire du français fondamental (1959), tout en ayant comme objectif de développer les vocabulaire/terminologie de la langue des sciences et techniques, il y a eu l'élaboration d'un dictionnaire de **vocabulaire général d'orientation scientifique (VGOS) (Phal, 1972)** qui épouse identiquement la philosophie du français fondamental tout en cherchant à l'adapter avec les demandes d'un public à la fois scientifique diversifié.

L'enseignement du français scientifique propose alors un compromis entre les besoins d'un public scientifique et le français fondamental en proposant un cursus sur trois niveaux :

- Niveau I : la base de la langue usuelle basé sur le contenu du FF1 ;
- Niveau II : tronc commun scientifique reposant sur le VGOS ;
- Niveau de perfectionnement : les langue spécialisées par discipline avec des Vocabulaires d'initiation (Gaultier et Masselin , 1973).

Cette perspective terminologique a été développée sous l'influence conjuguée des études sur les textes et les discours (linguistique textuelle/ genre discursif). Donc L'enseignement du français FST se fonde non seulement sur le vocabulaire mais sur la maîtrise des contenus d'une manière pragmatique.

Insuffisances et défauts :

Cette approche fait appel, par l'apparition d'autres catégories de publics et domaines de spécialité, à l'utilisation d'une nouvelle démarche qui semble plus appropriée au domaine d'enseignement de la langue spécialisée.

Mais aussi, étant donné que cette démarche stipule une préparation linguistique qui se fait en quatre étapes, **elle se présente comme assez longue par rapport aux critères de la démarche FOS**, à savoir : une formation courte dans un laps de temps limité.

Et enfin, cette approche d'enseignement de la langue de spécialité part du **contenu à enseigner sans tenir compte des besoins langagiers des publics visés et par l'absence de matérialité des cours** ainsi que les objectifs d'apprentissage. Nous développons dans le cours prochain une nouvelle démarche de base.

Dr KHERRA Nawal
Maître de conférences HDR
Université Sétif 2

Cours Français sur objectifs spécifiques
Master 1 didactique